

Animateur/trice "contrat local de santé" et "conseil local en santé mentale"



Offre n° O071250207001110

Publiée le 10/02/2025

Synthèse de l'offre

Employeur : PETR du PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

Lieu de travail : 7 rue des Champs Seigneurs, Paray-le-Monial (Saône-et-Loire)

Poste à pourvoir le : 13/03/2025

Date limite de candidature : 12/03/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Santé publique > Activités de soins

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Métier(s) : [Coordonnateur ou coordonnatrice de santé](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Le Pays Charolais-Brionnais a été créé en 2004, par les élus, avec pour objectif de faire ensemble ce qu'aucune communauté de communes ou commune ne pourrait faire seule en matière d'attractivité et de promotion du Charolais-Brionnais. Les actions et projets en faveur du développement du territoire se font en lien et en cohérence avec les politiques territoriales des financeurs publics (Union Européenne, Etat, Conseil régional, Conseil départemental) et les nombreux partenaires avec lesquels le Pays travaille. Le Pays rassemble 129 communes, soit un bassin de vie d'environ 87 000 habitants.

Le Président du Pays Charolais-Brionnais, le Préfet de Saône-et-Loire, le directeur de l'ARS, le représentant du Conseil régional de Bourgogne, le représentant du Conseil départemental de Saône-et-Loire et la direction de la CPAM 71 ont signé en 2019 un deuxième Contrat Local de Santé (CLS) qui arrive à échéance le 31/12/2025. Un troisième contrat est en préparation pour la période 2026-2031.

Pour « soutenir et amplifier les initiatives locales », la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » de 2009 a prévu que les collectivités locales et leurs groupements puissent établir avec les Agences Régionales de Santé des Contrats Locaux de Santé (CLS). Le CLS a pour objectifs de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, de développer une culture commune de l'approche globale de la santé et de décliner les politiques nationales et locales de santé sur le territoire. Le CLS est animé par un(e) chargé(e) de mission santé employé(e) par le PETR du Pays Charolais-Brionnais en lien avec la chargée de mission « développement territorial en santé » de la délégation départementale de l'ARS. Sous la responsabilité du Président du PETR, le/la chargé(e) de mission mobilise et anime le réseau des acteurs locaux afin de mener à bien les actions des différents axes du CLS.

Le Contrat Local de Santé du Pays Charolais-Brionnais définit plusieurs axes stratégiques :

- Renforcer les soins de proximité
- Améliorer les parcours de santé (santé mentale, personnes âgées...)
- Promouvoir des environnements favorables à la santé
- Promouvoir une offre de santé spécifique au territoire.

Missions / conditions d'exercice :

Sous la responsabilité du président et l'autorité de la directrice, à laquelle vous rendrez compte des actions menées, en lien avec l'équipe technique du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, vous serez chargé(e) de l'animation et de la mise en œuvre opérationnelle du Contrat Local de Santé et du Conseil Local en Santé Mentale.

Vous assurerez les missions suivantes :

- Organisation des instances de gouvernance du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale (comité de pilotage, comité technique, plénière, commissions)
- Préparation du 3ème Contrat Local de Santé 2026-2031
- Mise en œuvre des actions avec les signataires du contrat (ARS BFC, Conseil Régional, Conseil Départemental, CPAM...)
- Suivi et évaluation des actions
- Préparation des réunions de la commission santé du PETR en lien avec le vice-président en charge de la santé
- Veille technique et réglementaire
- Etre à l'écoute des besoins du terrain et les faire remonter aux élus et à la direction
- Développer des outils de communication liés aux actions du Contrat Local de Santé
- Evaluer les différents dispositifs contractuels liés aux thématiques précitées
- Assurer le suivi financier du contrat et la recherche d'autres financements
- Accompagner les porteurs de projets/collectivités souhaitant développer une politique de santé (offre de soins et santé publique, services aux personnes)

Profils recherchés :

- Formation supérieure (BAC +4 à BAC +5) dans le domaine du développement local, des politiques sociales, de la santé publique, de la géographie de la santé ou de l'intervention social
- Connaissance des acteurs du domaine de la santé et du médico-social
- Connaissance de l'environnement territorial
- Aptitudes à l'animation de réunions, à la conduite de projet et à la gestion de programmes contractuels
- Capacité à communiquer avec des partenaires variés
- Sens de la concertation
- Aptitude au travail en équipe

- Disponibilité, autonomie et rigueur
- Discrétion et confidentialité professionnelle
- Expérience sur un poste similaire indispensable

Contact et modalités de candidature

Contact : 0385259636

Informations complémentaires :

Titulaire ou contractuel, temps de travail 37h30 avec RTT

Adhésion CNAS, participation mutuelle prévoyance et santé. Régime indemnitaire (IFSE et CIA).

Rémunération indexée sur la grille indiciaire des attachés territoriaux.

Permis B et véhicule personnel indispensables. Déplacements fréquents sur le territoire, ponctuellement à Mâcon et Dijon.

Transmettre une lettre de motivation, CV (dernière situation administrative si fonctionnaire) à Monsieur le Président du PETR du Pays Charolais-Brionnais

7, rue des champs seigneurs, 71600 Paray-Le-Monial

par courriel uniquement à l'adresse suivante : administration@charolais-brionnais.fr

Adresse de l'employeur : PETR du PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

>7 rue des Champs Seigneurs

71600 PARAY LE MONIAL

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.